



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

édition

Question écrite n° 99595

Texte de la question

M. René Rouquet interroge Mme la ministre de la culture et de la communication sur les difficultés que rencontrent les correcteurs dans le milieu de l'édition. En effet leurs conditions de travail sont souvent précaires : travailleurs à domicile, leurs rémunérations sont trop fluctuantes et imprévisibles car ils n'ont aucune garantie du nombre d'heures travaillées qu'ils feront chaque mois et car la Convention nationale de l'édition n'impose aucune salaire mensuel minimum aux employeurs. Il voudrait savoir quelles sont les solutions envisagées pour mettre un terme à cette injustice de traitement et pour valoriser ce métier essentiel, vecteur de l'exception culturelle française.

Données clés

Auteur : [M. René Rouquet](#)

Circonscription : Val-de-Marne (9^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 99595

Rubrique : Presse et livres

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Travail

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 octobre 2016](#), page 7896

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)